

SOMMAIRE

Ouverture.....	2
Les parcours professionnels académiques.....	2
Le doctorat tout en enseignant.....	6
Après/fin de thèse : les concours de l'enseignement.....	7
La thèse et l'enseignement à l'étranger.....	7
Présentation du BAIP (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle) et du service des doctorants.....	8
Démultiplier les possibles : écrire une thèse et mener un projet parallèle.....	9
Les poursuites de carrière en entreprise : reconversion ou continuité.....	10
Recherche et développement : l'exemple du SIRIS.....	11

Compte-rendu de la journée organisée par l'association Relisons - Recherches Littéraires Sorbonne Nouvelle : <http://www.relisons.org/journee-sur-la-poursuite-de-carriere-des-doctorants.php>

Notes prises par Jonathan Barkate

L'association Relisons
propose une journée de réflexion :

« Les dynamiques professionnelles du doctorat de Lettres : parcours de jeunes chercheurs »

Samedi 12 avril - 9h à 18h - Salle Las Vergnas
Sorbonne Nouvelle - 3ème étage - 13 rue Santeuil Paris 5ème

Lettres **Doctorat** **Echanges** **Médias**
Compétence **Carrières** **Langues**
Concours **International** **Entrepreneuriat**
Thèse **Inventivité** **Autonomie** **Création**
Doctorant **Dynamisme** **Enseignement**
Recherche **Professorat** **Edition**
Administration **Docteur** **Entreprise**
Développement **Communication** **Traduction**
Alumni **Université** **Fantaisie** **Réseaux**
Rigueur **Culture** **Sorbonne** **Doctoriales**

Renseignements : www.relisons.org





OUVERTURE

Carle Bonafous-Murat, vice-président de la Commission Recherche de l'Université Sorbonne Nouvelle

Taux de qualification en 9^e section en 2010 : 46% des 229 candidatures examinées (64% en 11^e section – langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes). L'écart s'est maintenu car le nombre de postes est plus limité.

LES PARCOURS PROFESSIONNELS ACADÉMIQUES

Maud Pérez-Simon

- Voir le tableau de la [page suivante](#).
- Attrait pour les colloques mais ne pas oublier les articles dans les revues à comité de lecture (au moins un dans chaque champ). Responsabilités administratives. Projets de colloque et de publications. Vaut pour le recrutement dans le privé et à l'université.
- Recrutement d'un MCF = recherche d'un collègue capable de sortir de son sujet et de prendre sa place dans une équipe (enseignement et administratif). Trois critères : recherche, enseignement et administratif.
- Connaître les bases de données disponibles en littérature. Être en avance en informatique.
- Enseigner à l'université ne passe pas sans l'agrégation.
- Stages en entreprises (sur le site de Paris-3 : Gallimard, Larousse).
- Enseignement indispensable pour la qualification.
- Enseigner en dehors de son université de rattachement. Accepter les cours qu'on nous donne, quitte à ce qu'ils sortent de nos champs de recherche et de nos centres d'intérêts (IUT).
- Articles en dehors de notre sujet.
- Ne pas refuser les charges administratives.
- Constitution de réseaux, via les sociétés savantes ou le cadre associatif. Les réseaux constitués tôt tiennent bien.
- Autres langues (littérature française) : anglais, allemand, italien. Attention au CV : on peut s'attirer des questions en VO en audition pour les postes de MCF.

UN BON PARCOURS POUR UN CV REUSSI

	La Base	Les Plus	
		pour un débouché professionnel	pour un débouché universitaire
Formation	cursus universitaire	- avoir suivi des séminaires extérieurs validés ou non par l'université de rattachement (autres universités, EHESS, ...) - avoir fait un double cursus	
		- TOEFL - maîtrise de logiciels informatiques (Word, Excel, Powerpoint, Photoshop)	CAPES/Agrégation/ENS
Expérience professionnelle		- avoir fait un stage en entreprise - avoir fait des stages diversifiés dans différentes entreprises	- avoir enseigné au moins un semestre - avoir enseigné en-dehors de son université de rattachement - diversité de cours donnés
		- stage ou enseignement à l'étranger	
Colloques	avoir parlé dans un colloque à Paris et dans un colloque en province	- avoir parlé dans un colloque à l'étranger - avoir fait la conférence dans une autre langue	
Publications	un article dans des actes de colloque et un autre dans une revue reconnue du domaine de recherches		- un article sur un sujet différent de celui de la thèse - un article dans une autre langue
Activités et responsabilités	Dynamisme au sein de l'ED, du centre de recherches	- avoir accepté des responsabilités (délégué de l'ED, organisation d'une journée d'études, relecture pour publication, gestion de site internet)	
		- gestion de projet (organisation d'un colloque : coordination d'une équipe, gestion de la com' autour du colloque, contact avec les intervenants, gestion d'un budget.. etc.) - travail dans un cadre associatif - projet personnel impliquant une création et des responsabilités	- être affilié à des sociétés savantes du domaine de recherches - à d'autres groupes de recherche
Projets	organisation de colloque ou projet de publication		- projet de publication d'un livre

Jeanyves Guérin

- Le choix du sujet et des auteurs est stratégique car il commande le début de la carrière (source de publication ou pas).
- Temps d'attente plus long que par le passé entre la fin de la thèse et le poste de MCF. D'où la nécessité des concours, qui permettent de patienter dans le secondaire (ou PRAG/PRCE) après l'allocation et/ou le poste d'ATER.
- Qualification MCF : le CNU réunit des professeurs et des MCF (2/3 élus par leurs pairs, 1/3 nommé par le ministère). La session de qualification se tient en janvier-février. Le dossier est à remplir en octobre de l'année précédente. Envoi de deux dossiers à des rapporteurs désignés par le bureau du CNU. Priorité du dossier : faire un bon CV. Ajouter la thèse, le rapport de soutenance, un choix de publications. L'un des deux rapporteurs est spécialiste de la période et du genre (et d'une ou deux ères culturelles en LGC). Dossiers épluchés et thèses lues effectivement (comparaison avec le rapport pour vérifier la cohérence). En 9^e, expérience de l'enseignement supérieur impérative (UFR, IUT, école d'ingénieur). Valorise la possession d'un concours. On examine de près la commission du jury de thèse. La 10^e section exige que le jury soit très majoritairement composé de comparatistes et accorde une importance au travail sur les textes dans la langue d'origine.
- Difficile d'être qualifié en 9^e et en 10^e. Cela arrive quand il y a une part importante de littérature française dans le corpus de LGC. Possibilité d'être qualifié en 7^e (linguistique), 18^e (arts du spectacle), 21^e-22^e (histoire et histoire de l'art), 71^e (sciences de l'information et de la communication). Les profils bivalents sont très recherchés car c'est le signe d'une compétence en enseignement pour non-spécialistes (apprécié en fac de sciences et en IUT). Cela permet de postuler sur des postes dépendants de deux sections.
- La qualification vaut pour quatre ans. Il faut la redemander au bout de quatre ans au CNU. Il requalifie le candidat à condition qu'il ait poursuivi ses travaux de recherches (et que la thèse ait été publiée).
- Les postes paraissent en février. D'autres (peu) paraissent au fil de l'eau. D'autres encore en octobre. Les postes ont un profil publié au BO. Fiches de postes accessibles en ligne.
- Charges administratives à prendre souvent avec la prise de poste. Bizutage fréquent des nouveaux MCF. Profils en techniques d'expression et didactique fréquents (l'enseignement préalable en IUT dans ces champs peut être un plus).
- Se renseigner sur l'équipe de recherche qui offre le poste. Rôle du réseau !
- Les universités cherchent à éviter les doublons : pas deux spécialistes du même auteur dans la même université.
- Proportion croissante des postes en IUT, ESPE, LEA, FLE : il est bon de postuler quand on a enseigné dans ces filières.
- Les comités sélectionnent 10-12 dossiers. Chaque membre peut supporter un candidat.

- Topo de 10-20mn puis questions. Il faut se préparer à des questions dispersées, malicieuses sur la thèse, sur le parcours.
- Ne candidater que si l'on correspond au profil (pas de candidature en poésie si on est spécialiste de roman). Essayer de savoir s'il y a un candidat local. Les enseignants-chercheurs communiquent donc facile de savoir qui est candidat.
- Il arrive qu'un même membre appartienne à plusieurs comités donc attention à ne pas dire des choses différentes car toute incohérence sera rappelée.
- Plus grande chance de poste en province qu'à Paris où les recrutements endogènes sont difficiles. Etre ATER en province ou en banlieue est utile car pourra faciliter un recrutement de MCF en province (cela montre qu'on est mobile).
- Thèses polygénériques ou monographies sur un auteur qui a écrit dans plusieurs genres bien perçues.
- Garanties de polyvalence (en province, on n'enseigne pas forcément sur son siècle). L'expérience du second degré pour les agrégés est un plus dans ces cas-là. Agrégation et connaissance du lycée = signes de polyvalence.
- Souligner dans le CV quand on a été auditionné et classé.
- Un docteur qui enseigne dans le secondaire a intérêt à demander une inspection. Cela permet d'obtenir plus facilement un poste en BTS ou en prépa et cela constitue de fait une entrée dans l'enseignement supérieur. Valorisable à l'université ensuite. Autre possibilité : PRAG/PRCE (pour enseigner en IUT ou en ESPE, quitte à viser ceux qui sont adossés à des universités littéraires, pour être intégré aux équipes de recherche).
- Valorisation de la thèse : une bonne thèse doit être publiable (utile pour un poste). Mieux vaut écrire la première thèse sur un auteur méconnu qu'une énième thèse sur un auteur archi étudié (exemple-type : Duras). Il faut connaître les champs saturés et ceux en jachère.
- Champion et Droz pour Moyen Age ; les mêmes + Garnier pour le 16^e ; PU ensuite ; éditeurs spécialisés (L'Harmattan manque de légitimité car peu sélectif). La sélectivité des éditeurs et même des collections sont connues du milieu universitaire. Déterminant au moment de choisir où publier sa thèse. Il faut un an pour faire passer le manuscrit de la thèse à un livre (toiletage + intégrer les conseils du jury). Si la thèse n'est pas publiable, on peut en publier des chapitres sous forme d'articles (en privilégiant les revues exigeantes, à comité de lecture : *RHLF* ; *Revue de littérature comparée* ; *Littérature* ; *Revue d'histoire du Théâtre* ; *XVIIe siècle* ; *XVIIIe siècle* ; *Romantisme*, etc.). Ne pas négliger les Bulletins ou Cahiers dédiés à un auteur. Revues étrangères en LGC quand elles sont légitimes. Le temps d'attente peut être long (mais on peut demander une attestation d'acceptation d'un article). Directeurs de thèse et membres du jury peuvent servir d'intercesseurs.
- Toute thèse appelle prolongements et développements. Recyclage possible aussi. Etudier d'autres œuvres du même auteur ; étudier des contemporains (surtout si l'auteur fait partie des *minores*). Veiller à la cohérence entre la thèse et les travaux ultérieurs. Se méfier des colloques exotiques (inflation de colloques : beaucoup ont peu de légitimité) : les actes

seront-ils publiés ? Publier des comptes rendus de livres dans les grandes revues : important pour le recrutement et pour se faire connaître.

- Garder le contact avec le directeur de thèse et éventuellement avec les membres du jury : réseau. Développer le réseau aussi dans le monde de l'édition. Expérience des aînés fondamentale (association de doctorants/docteurs).
- Ne pas oublier les postes d'ingénieur de recherche ou d'ingénieur d'études. Permet de rester en lien avec la recherche.

LE DOCTORAT TOUT EN ENSEIGNANT

Marie Bonnot, Marie Sorel et Claire Cornillon

- Enseigner en IUT (ATER 192 h / an) prend moins de temps en préparations que dans le secondaire, mais il y a les charges administratives en plus.
- Conserver la perspective des calendriers : temps long pour la recherche / temps court pour l'enseignement.
- Temps partiel dans le secondaire : déconseillé car payé moins pour une charge de cours quasi équivalente (12h pour un agrégé pour un 80% mais la répartition des services ne tombe jamais juste, donc on se retrouve à faire 14h30 payées 12h). Le mi-temps n'est pas plus concluant. Occasionne beaucoup de trous dans l'emploi du temps : perte de temps. Le mi-temps annualisé est plus intéressant, à condition d'assumer financièrement.
- On apprécie le travail en bibliothèque ou chez soi, qui change de l'enseignement secondaire. On apprend à travailler plus efficacement.
- IUT : enseignement de compétences plus que de contenus, donc liberté sur les contenus. Réflexion pédagogique, comme dans le secondaire.
- Freins de la part de l'Education nationale : demandes de disponibilité et de détachement pas toujours satisfaites (surtout pour la première demande, où il faut respecter plusieurs règles : demander à être TZR, écrire rapidement au recteur pour décrire sa situation à l'université ; en cas de problème, solliciter le service du personnel de l'université). Justifier ses absences dans le secondaire et rattraper ses heures quand on assiste à des colloques.
- Disponibilité : pause dans la carrière (ni progression d'échelons ni comptabilisation pour la retraite). Mais les années de monitorat sont prises en compte, a posteriori, quand on devient MCF.
- Détachement : progression dans la carrière ; les années comptent pour la retraite.
- En contrat doctoral, on ne peut obtenir qu'une disponibilité.
- Conseil : demander deux niveaux de classes seulement ; demander à ne travailler que sur quatre jours. Toujours aller au conseil d'enseignement, dès l'affectation connue, pour vous défendre ! Privilégier la proximité (tous les collègues se valent plus ou moins).

APRÈS/FIN DE THÈSE : LES CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT

Claire Colin, Véronique Médard, Clémentine Hougues

- Un contrat doctoral avec mission d'enseignement de trois ans permet de passer le CAPES interne puisqu'on a les trois années d'exercice à temps plein requises. À vérifier pour le contrat doctoral sans mission d'enseignement (le temps de recherche compte mais pas de la même manière). Ces années d'expérience sont valorisables (peu) une fois qu'on est titularisé : dossier de reclassement qui permet de gagner un échelon.
- Quand on n'a pas de concours de l'enseignement, on ne peut être ATER que deux ans.
- Quand on a un concours de l'enseignement, on peut être ATER quatre ans.
- Passer CAPES/AGREG après la thèse, c'est beaucoup désapprendre : oublier les habitudes des communications et des articles pour refaire les exercices scolaires (dissertation, explication de texte, commentaire composé). Aller à l'essentiel et accepter de ne pas viser l'exhaustivité. Ajuster la temporalité : temps long de la thèse, temps court des épreuves de concours. Mais l'expérience du chercheur permet une autre approche, plus originale, sur les textes. Sans compter les réflexes et les choses qu'on voit plus vite.
- En revanche, pour le concours de professeur des écoles, l'épreuve est une synthèse, donc le travail de rédaction de la thèse est très utile.
- Passer les concours juste à la fin de la thèse permet d'éviter la dépression post-thèse et de s'occuper l'esprit (solicitation intellectuelle que n'apportent pas la constitution des dossiers administratifs pour le CNU et la campagne de MCF) entre le dépôt du manuscrit et la soutenance (quatre mois de latence).

LA THÈSE ET L'ENSEIGNEMENT À L'ÉTRANGER

Céline Torrent, Aude Leblond, Thibaut Chaix-Bryan

- Aude est partie avant (Harvard (dans le cadre de sa formation à l'ENS) : cours de FLE et un peu de littérature) et après sa thèse (deux ans au Japon : démarche personnelle).
- Thibaut est parti pendant (lecteur en Allemagne : beaucoup de cours de FLE, un peu de civilisation et de littérature – l'équilibre entre tout ça dépend des profils recherchés par les universités).
- N.B. : dans les deux cas, cours de FLE alors qu'ils n'avaient pas de diplôme de FLE, qui n'est exigé à l'étranger que pour les Instituts culturels français (L3 ou M2 de FLE).
- Profiter des échanges qui existent entre universités, mais l'information circule peu. Pour le Japon, les relations internationales de Paris-3 n'étaient pas au courant. Il y a beaucoup plus d'opportunités qu'on ne croit, quelle que soit la destination. Etre francophone et avoir fait une thèse en littérature française est privilégié pour un poste de lecteur à l'étranger. Fabula

ne répertorie pas tout. Question de réseau (pour l'Allemagne : voir www.romanistik.de et le CIERA qui font paraître les postes).

- Détachement autorisé par l'Éducation nationale si c'est pour un temps complet à l'étranger et si le salaire correspond à ce qu'on toucherait en France avec son échelon. Possibilité de partir avec une disponibilité et de la transformer en détachement. L'expérience de Thibaut en Allemagne lui a même permis un avancement plus rapide, au grand choix, ce qui lui a permis d'obtenir ensuite un poste en prépa.
- Passeport pour le Japon : l'agrégation et l'ENS (la thèse était secondaire). Pour l'Allemagne (l'Europe en général), le concours n'est pas déterminant, mais le niveau M2 ou la thèse oui.
- Statuts :
 - *Teaching assistant* (USA) ≈ moniteur (plus d'heures de cours qu'en France, parce que la recherche n'est pas comptée). Echelon le plus bas, mais bien mieux payé qu'en France).
 - Lecteur (Allemagne) = 15h de cours / semaine ; aménagement de deux jours de liberté pour travailler la thèse.
 - MCF (Japon) : c'était un CDD mais très bien payé. Beaucoup d'heures de cours (parce qu'Aude était dispensée des réunions en japonais). 10,5h de cours / semaine. Semestres de 15 semaines.
 - N.B. : alternance 8 semaines de cours / 6 semaines de pause en Angleterre et aux USA.
- Quand c'est bien payé, le coût de la vie est aussi plus élevé, surtout si on a une famille. Le confort de vie n'est pas deux fois supérieur à ce qu'on a en France. Mais le prestige est incomparable.
- Comment se confronte-t-on à un public étranger ? Enseignement de la langue donc cela change de la littérature. Transforme la pratique en TD ensuite au retour en France.
- Japon : Intégration au laboratoire de recherche mais peu de collaboration car les équipes en littérature française sont plus petites. Allemagne : le département de FLE et la recherche sont cloisonnés, donc il a fallu solliciter les collègues pour participer à la recherche.
- Partir pendant la thèse peut poser des problèmes pratiques : il faut que le directeur soit d'accord, qu'il soit disponible pour des rendez-vous quand on rentre ponctuellement en France et qu'il accepte qu'on manque les séminaires. Japon : éloignement des livres donc acheter les livres (prend plus de temps et il faut bien choisir) mais Aude avait une allocation pour acheter des livres, en plus de son salaire.

PRÉSENTATION DU BAIP (BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE) ET DU SERVICE DES DOCTORANTS

Laetitia Faudière

- Composition du jury de thèse : les deux rapporteurs sont importants pour la soutenance (il faut leur feu vert à tous les deux) et c'est important pour le contenu (élogieux) du rapport.

- Beaucoup de soutenances ont lieu en fin d'année universitaire à cause du calendrier CNU.
- Possibilité de passer les concours d'administration après un doctorat : ingénieur de recherche (pour être ingénieur d'étude, le niveau en-dessous, il faut un niveau master). Concours ouverts aux ressortissants de toutes les nationalités.
- Pour soutenir, il faut être inscrit administrativement, mais inutile de s'inscrire en septembre pour une soutenance jusqu'à décembre-janvier. Il faut déposer son manuscrit avant le 10 novembre. On se réinscrit en étant exonéré de droits.
- Le BAIP aide à définir le projet professionnel. Ateliers thématiques pour trouver des stages, rédiger CV et lettres de motivation. Entrepreneuriat étudiant. Promotion de l'alternance.
- Dispositif « Coup de pouce » : 6 mois après l'obtention du diplôme, prise de contact et rendez-vous éventuel pour faire le point sur la situation professionnelle du diplômé.
- Outre la thèse, il y a des compétences auxquels les doctorants ne pensent pas et qui sont transposables pour un emploi hors de son sujet de recherche : capacité d'analyse, de synthèse, remise en question, rendre un travail à échéance, etc. Le BAIP aide à réinvestir ces compétences en les liant au parcours et au CV.
- De plus en plus d'entreprises recherchent des employés capables de trier le flux d'information sans avoir une formation de type école de commerce. Place pour les docteurs.
- Le BAIP prépare à ne pas assimiler le secteur à la fonction : on ne fait pas de la communication que dans le milieu de la communication.
- Docteurs en lettres et sciences humaines ont moins accès au département recherche et développement des entreprises (car domaines trop techniques – sauf pour des entreprises qui se rapprocheraient de la formation du docteur) mais plutôt en communication et marketing. Sur la grille salariale, le doctorat est pour le moment sur le même niveau que le master mais négociations en cours pour la distinction.

DÉMULTIPLIER LES POSSIBLES : ÉCRIRE UNE THÈSE ET MENER UN PROJET PARALLÈLE

Carole Chapin, Claire Cornillon, Suzanne Dumouchel

- Suzanne a créé une start-up et Claire un site d'actualités culturelles sur internet.
- Sacrifice de vie privée mais parce que passion assumée. Suzanne a réservé les petits créneaux horaires à la start-up et les gros à la thèse. Quand il a fallu monter la start-up financièrement, investissement total et recherche mise de côté.
- Claire : L'été est le gros moment de la thèse car pas d'enseignement. Quand il y a un festival, couverture pendant quelques jours.
- Compétences de chercheur transposables dans la création d'entreprise : créativité, gestion de projet, savoir chercher l'information, rédaction, analyse, travail collectif.

- Compétences dans la création d'entreprise transposables dans la recherche : monter un projet ANR, recontacter les start-uppers pour le projet ANR (alors que la mise en réseau n'était pas prévue). Modifie sa façon d'écrire. Gestion du travail collectif pour lancer des projets de recherche.
- Compétences qui ont manqué : faire un business-plan, technique marketing. Mais les choses techniques s'apprennent sur le tas dans la mesure où on sait chercher une information.
- Création d'entreprise peu perçue dans le monde universitaire et souvent de façon péjorative : prudence et donc réticence à en parler dans son CV ou aux collègues (risque d'être décrédibilisé). Sauf pour des postes à profil professionnel (partenariat avec entreprises) ou en IUT. Claire met tout sur son CV parce que c'est lié à sa recherche et que c'est un plaisir (donc à double tranchant car risqué aux yeux des puristes, mais signes encourageants de reconnaissance).
- À terme, ce seront des parcours valorisés à l'université (Laetitia Faudière)

LES POURSUITES DE CARRIÈRE EN ENTREPRISE : RECONVERSION OU CONTINUITÉ

Louiza Kadari, Dorothee Lintner, Isabelle Bagès

- Compétences prisées par l'entreprise et comment les vendre : réflexion avec une capacité à réfléchir autrement que les diplômés d'école d'ingénieurs et de commerce. Dorothee met un bémol : les compétences rédactionnelles ne sont pas vendeuses en soi ; mieux vaut s'interroger et convaincre sur ses motivations, sur le projet de changement de carrière parce que la concurrence est rude, avec des centraliens, des polytechniciens, des diplômés du CELSA, etc.
- Quelle formation du cursus doctoral sont à valoriser pour entrer en entreprise ? Avoir monté ou avoir fait vivre des associations et d'autres projets ; montrer qu'on est entreprenant, qu'on peut travailler en équipe (là, on peut défendre l'organisation de colloque) ; l'expérience à l'étranger ; la pratique de langues étrangères. Faire un M2 professionnalisant comme passerelle (stage ou alternance). Tri des informations : CV universitaire = 4 pages ; CV entreprise = 1 page.
- Grille de salaire, dans certaines entreprises (les grosses), correspond à une grille de diplôme donc Dorothee a démarré en tant que cadre très bien payé, alors qu'elle pensait postuler comme stagiaire au SMIC. Bien que débutants dans le métier, les docteurs sont recrutés comme cadres (donc bien payés).
- Possibilité de continuer à enseigner un peu, en parallèle, en université comme à Paris-3 : question de négociations avec l'entreprise employeuse. Preuve que ça pourrait constituer un lien avec la vie du laboratoire d'origine. Garder le réseau permet de le faire.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT : L'EXEMPLE DU SIRIS

Anne Sennhauser, Solange Chavel

- Statut de MCF non cumulable avec l'entreprise en théorie mais on peut demander une autorisation de cumul au président de l'université. En pratique, si on fait son travail de MCF, on obtient l'autorisation (c'est le cas de Solange). C'est surtout une question de gestion d'emploi du temps.
- SIRIS (consulting et recherche, <http://www.sirisacademic.com>) est employé par des universités pour développer des projets ou pour évaluer des projets de gouvernance de la part des présidents d'université (pour leur apporter un point de vue extérieur et critique).
- Première année de l'entreprise chaotique : nécessité d'engager un gestionnaire pour bien faire tourner l'entreprise car ce ne sont pas des compétences propres aux docteurs.